

Grand Est Cybersécurité : un centre de réponses d'urgence aux incidents pour lutter contre les cyberattaques en Grand Est

A l'occasion des [assises universitaires droit et cybersécurité](#), organisées ce 4 juillet à Nancy, la Région Grand Est et [l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information \(ANSSI\)](#), ont signé une convention de partenariat pour la création d'un centre de réponses d'urgence aux incidents de Cybersécurité (Computer Security Incident Response Team - CSIRT) en Grand Est.

Dénommé Grand Est Cybersécurité, ce centre soutiendra le tissu économique et social de la région face aux cybermenaces. Sa mission sera **d'offrir une assistance aux PME, ETI, collectivités et associations du Grand Est victimes de cyberattaques**, en les accompagnant dès la déclaration de l'incident jusqu'à la remédiation et en les orientant vers les bons prestataires et les bonnes actions à mener.

Ce centre régional vise à :

- ✓ renforcer le niveau de cyber-résilience du territoire,
- ✓ favoriser la mise en relation entre les prestataires et les utilisateurs de cybersécurité.

Il comporte des missions d'intérêt général :

- ✓ un service de réponse à incident de 1^{er} niveau (non technique) via une plateforme téléphonique,
- ✓ une mise en relation des victimes avec des prestataires régionaux pour la réponse de 2nd niveau (technique),
- ✓ un accompagnement à la judiciarisation,
- ✓ la consolidation des statistiques d'incidentologie à l'échelle régionale.

Grand Est Cybersécurité est porté dans sa phase d'amorçage par l'agence régionale d'Innovation Grand Enov+ qui l'accompagnera pendant plusieurs mois.

L'équipe opérationnelle sera localisée à Nancy, à proximité de plusieurs formations dédiées à la cybersécurité et d'autres acteurs académiques spécialisés.

Grand Est Cybersécurité apportera une réponse régionale en matière de cybersécurité et viendra renforcer les dispositifs nationaux déjà existants (portail cybermalveillance.gouv.fr, etc.).

L'ANSSI apporte à la Région Grand Est un soutien financier et accompagnement méthodologique, via l'octroi d'une subvention d'un million d'euros et un programme d'incubation de 4 mois afin d'être rapidement opérationnel.